

COMMUNE D'ADE

Séance du 02 avril 2024

Membres en exercice : 13	Date de la convocation : 28/03/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.</i>
Présents : 12	Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Maryline CARASSUS, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.
Votants : 13	
Pour : 13	Représentés : Sabine DAMBAX-RODRIGUES par Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO.
Contre : 0	Excusés : .
Abstentions : 0	Absents : .
	Secrétaire de séance : Florence POIZAC.

Objet : ONF : Programme d'actions 2024 – Forêt communale d'Adé - DE_010_2024

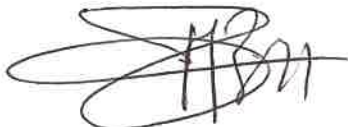
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, informe l'Office National des Forêts que, au vu du programme remis pour l'année 2024, la totalité des travaux présentés a été retenue soit :

- Travaux Sylvicoles :
 - parcelle 1.b pour 9 290,00€ HT,
 - parcelle 9.a pour 6 290,00€ HT,
 - parcelle 15.c pour 3 590,00€ HT,
- Opérations liées à l'accueil du public : 1 730,00€ HT.

Montant estimatif des travaux : 20 900,00€ HT soit 23 163,00€ TTC.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le Maire,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Florence POIZAC

